

PERELLI Hélène

2 juillet 2022, reprise de fonctions d'un huissier de justice salarié

Suite à la déclaration déposée complète par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice le 1^{er} juin 2022 et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai d'un mois à compter de cette date,

Mme Hélène PERELLI, anciennement huissier de justice salariée au sein de l'office de commissaire de justice dont est titulaire la société civile professionnelle «JUDICIUM, Huissiers de Justice associés » à la résidence de Versailles (Yvelines), a repris ses fonctions en qualité de commissaire de justice salariée au sein de l'office d'huissier de justice dont est titulaire la société civile professionnelle « Arnaud-Amaury EFRANCEY, Huissier de Justice associé » à la résidence de Massy (Essonne).

Prestation de serment requise.

Huissier de justice salarié concerné : Hélène PERELLI

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)